

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 4434

89 – YONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SENS

Ventes et cessions

999 023 690 RCS Sens.

AURYON SAS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 1000.00 EUR.

Adresse : 16, Boulevard de la Convention, 89100 Sens.

Oppositions : Art. L236-30 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de scission nationale Société bénéficiaire de la scission : AURYON SAS Forme : Société par actions simplifiée (Société à associé unique) Adresse du siège : 16 Boulevard de la Convention 89100 Sens Capital : 1 000,00 Euros Numéro unique d'identification : 999 023 690 Lieu d'immatriculation : R.C.S. Sens Société scindée : BDO IDF Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 7 Rue du Parc de Clagny 78000 Versailles Capital : 5 365 000,00 Euros Numéro unique d'identification : 307 571 000 Lieu d'immatriculation : R.C.S. Versailles Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société bénéficiaire est prévue : Actif : 1 165 696,10 euros Passif : 165 696,10 euros Actif net : 1 000 000,00 euros Rapport d'échange des droits sociaux : En rémunération de cet apport net, il sera attribué à la société BDO IDF, 1 000 000 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées, créées par la société AURYON SAS Montant prévu de la prime de scission : Néant Date du projet commun de scission : 19 janvier 2026 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: pour la bénéficiaire, le 22 janvier 2026 RCS DE SENS ; pour l'apporteuse, le 23 janvier 2026 RCS DE VERSAILLES..